

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

PRINTEMPS 2025  58



À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Découvrez ce qui est fait pour les espaces verts et votre cadre de vie

page 10-11

Quoi de prévu pour la jeunesse marckoise en juillet et en août ?

page 16



Marché Nocturne, Marck Attack Festival, quel programme pour cet été ?

pages 20-21

Retrouvez la ville de Marck    www.ville-marck.fr

 VILLE DE
MARCK

SOMMAIRE



4-5 ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour en images sur un début d'année chargé !



6 DÉMOCRATIE

Découvrez le gagnant du budget participatif

8-9 TOUT SAVOIR DU NOUVEAU CARREFOUR



10-11 LA VILLE À VOTRE SERVICE

Depuis mars, les agents des espaces verts sont à pied d'oeuvre pour votre cadre de vie. On fait le point sur leur travail au quotidien.



17 LES TRAVAUX EN COURS ET PRÉVUS EN 2025



14-15 ÉDUCATION-JEUNESSE

Zoom sur l'été concocté par la municipalité pour la jeunesse marckoise.

18 LE POINT SUR LE BUDGET 2025



20 AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Chloé Thomas | Conception : Happy Day | Impression : Aprim & Henry | 58^{ème} bulletin municipal - mai 2025



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Après un hiver marqué par des actualités peu encourageantes sur les plans financier et international, quel plaisir de voir la nature reprendre vie ! Cette saison est aussi, pour notre commune, le moment clé du vote du budget annuel, validant ainsi de nombreux projets. Fidèles à notre engagement depuis plus de dix ans, nous mettons toute notre créativité et notre ingéniosité au service de projets ambitieux, sans pour autant augmenter les impôts. Dans ce magazine, vous pourrez d'ailleurs découvrir en détail le budget 2025, adopté fin mars, un budget pensé pour garantir des services publics exemplaires et bien plus encore.

Dans cette nouvelle édition de Vivre à Marck, vous en apprendrez davantage sur le (très attendu) déménagement et agrandissement du Carrefour Market. Quel sera sa superficie ? Quelles seront les trois enseignes installées autour du supermarché ? Quand ouvrira-t-il ? On répondra à vos questions. Vous aurez aussi l'occasion de découvrir le travail précieux réalisé par nos agents municipaux, notamment ceux du service environnement et cadre de vie, qui embellissent notre ville à l'approche de l'été. Vous y trouverez aussi les nouveaux commerçants de la ville, le programme de l'été pour la jeunesse, les travaux prévus en 2025, et ce qui vous attend au Marck Attack Festival, première édition. Comme toujours, la ville a mis sur pied des festivités estivales conçues pour divertir tous les Marckois et gratuitement.

En 2025, les élus du conseil municipal et moi-même continuerons, plus que jamais, d'aller à votre rencontre pour échanger avec vous, nous nourrir de vos remontées, pour travailler ensemble à faire évoluer Marck, comme nous le faisons depuis plus de dix ans. Ainsi, vous découvrirez également les prochaines dates des petits-déjeuners citoyens.

Nous savons à quel point vous êtes attachés à Marck et à son avenir. C'est pourquoi nous continuerons à multiplier les commissions communales et les rendez-vous de démocratie locale, afin d'échanger avec vous sur vos idées, vos projets et vos aspirations pour notre ville.

Depuis plusieurs années, notre priorité est de vous écouter, vous comprendre et vous accompagner. Et ce n'est qu'un début ! Ensemble, nous faisons évoluer Marck, avec passion et engagement.

*Au plaisir de vous croiser prochainement,
dans les rues de Marck ou lors de nos événements !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Un début d'année festif et culturel **POUR LES MARCKOIS**

Le début de l'année 2025 a été rythmé par de nombreux événements festifs et culturels avec du théâtre, des spectacles, des cérémonies, une brocante, etc. Depuis 2014, la municipalité est à pied d'oeuvre pour proposer une programmation de qualité, variée et accessible.



Le 10 janvier, plus de 800 personnes se sont déplacées au complexe des Dryades pour assister à la **cérémonie des vœux** de la ville de Marck ayant pour thème *Retour vers le futur*. L'occasion de faire le bilan de la municipalité depuis 2014.



Chaque année, c'est un rendez-vous pour de nombreux de Marckois. Vendredi 17 janvier, les comédiens de **la troupe des Thibautins** ont présenté mi-janvier leur spectacle *Le Canard à l'Orange* devant le public du complexe Hubert Seban. Plus de 270 personnes étaient là pour les applaudir.



Le 19 février, plus de 300 Marckois sont allés danser au son de **Séb Presta, l'accordéoniste** aux 15 millions de vues sur Youtube. L'artiste a enchaîné les morceaux dans un complexe Hubert Seban plein à craquer.



Le 15 mars, s'est déroulé le repas spectacle **"les Terres de Dagda"**. Les splendides interprétations musicales (flûte, cornemuse, claquettes) et de danses traditionnelles se sont succédées entre différents plats.



Les élus du conseil municipal ont remis **un chèque de 6 783,91 € à l'AFM Téléthon** devant les associations qui, grâce à leurs actions, ont récolté ces dons ! Entre septembre et fin janvier, de nombreuses actions ont été organisées, en coordination avec le Centre Cousteau, par les associations marckoises afin de récolter un maximum de dons pour aider à la recherche médicale.



Le 19 mars, **une cérémonie** s'est tenue sur la place de l'Europe pour rendre hommage aux victimes tombées durant la guerre d'Algérie, ainsi que pendant les combats du Maroc et de la Tunisie.



Le 6 avril, cette année encore, **la Brocante de Printemps a connu un franc succès**. Sous le soleil, des milliers de personnes ont fait le déplacement pour se balader, faire de bonnes affaires ou simplement passer un bon moment en parcourant les 1 300 emplacements tenus par plus de 500 exposants.



Le 16 avril, près d'un **millier d'enfants ont assisté au spectacle Wanted** au complexe Hubert Seban. Une représentation de qualité qui a ravi les jeunes spectateurs mais aussi les élus du conseil municipal.



Le 18 avril, plus de 200 personnes sont venues assister au **spectacle de l'hypnotiseur Hervé Barbereau** au complexe Hubert Seban ! Après 700 représentations en 4 ans et son spectacle Hypnosis, il était de passage pour présenter « l'Hypnose à travers le temps ».



Retrouvez tous nos événements et plein d'autres informations dans **le nouveau Guide de l'Été !**



La programmation culturelle de la ville : on souhaite connaître votre avis !
Scanner le QR code pour répondre à l'enquête ou venez en mairie.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le tiers lieu pédagogique de la Ferme des Aigrettes remporte **LE BUDGET PARTICIPATIF**



En 2024, la municipalité a lancé, comme elle le fait depuis 2016, son budget participatif. C'est finalement le projet de **tiers-lieu pédagogique à la Ferme des Aigrettes** qui a remporté le plus de voix. Félicitations au Centre Social Cousteau !

Un tiers-lieu, qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace mêlant **écologie, lien social et transmission des savoirs**. Un tiers-lieu est un espace partagé, qui favorise l'expérimentation, la coopération et l'engagement citoyen autour de ressources communes.



À Marck, le lieu se verra être un lieu de partage et de détente qui comprendra : des **spectacles**, un **jardin partagé**, des enclos pour faire de la **médiation animale**, un site de **compostage partagé**, des **espaces de détente** mais aussi la **remise aux normes du four à pain** pour réaliser des ateliers cuisine et l'exploitation des **ruches** par éco-Marck.

Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur : [www. https://marck62cousteau.centres-sociaux.fr/](https://marck62cousteau.centres-sociaux.fr/)

Venez échanger **AVEC VOS ÉLUS** aux prochains petits-déjeuners citoyens

Depuis 2024, la municipalité a fait évoluer les petits-déjeuners citoyens en proposant aux habitants d'échanger **au plus proche de chez eux !** En 2025, les élus du conseil municipal se sont déjà rendus au quartier Schweitzer, au Fort-Vert et aux Dryades. Toute l'année, ils se rendront **dans tous les quartiers de la ville** pour contribuer à la démocratie participative. Après un petit-déjeuner citoyen aux Dryades le 26 avril, ils seront sur **la Place de l'Europe le 24 mai à 10h puis le 14 juin sur le parking de la rue Pascal à 10h**. L'occasion de dialoguer autour du cadre de vie, de projets en cours ou simplement d'échanger des idées. **Pour y participer, plus besoin de réservation, il suffit de venir !**



Les aînés marckois ont fêté dignement **LE PRINTEMPS**

C'est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable. Une fois encore, le CCAS a organisé son traditionnel Repas de Printemps. Un bon moment vécu en chansons.

Chaque jour, la municipalité, par le biais du **CCAS**, se mobilise pour ses aînés en menant ses missions quotidiennes. Afin d'offrir un moment de bien-être aux seniors et de contribuer à maintenir du lien social, le CCAS organise ses traditionnels repas. Le 19 mars, plus de **160 aînés ont profité du repas de printemps** au complexe Hubert Seban. Autour de bons plats, ils ont passé un bon moment convivial et festif toute l'après-midi en écoutant un duo de musiciens Ibiza.



Dates des prochains repas :

Repas de la Ducasse - 18 juin
Repas de Rentrée - 17 septembre
Repas de Noël - 3 décembre
Réservez au 03 21 46 22 16.

Les **URSULINES ET SES 58 LOGEMENTS** bientôt inaugurés



D'ici quelques semaines, la Résidence des Ursulines, située au cœur du quartier des Dryades, sera inaugurée après 18 mois de travaux.

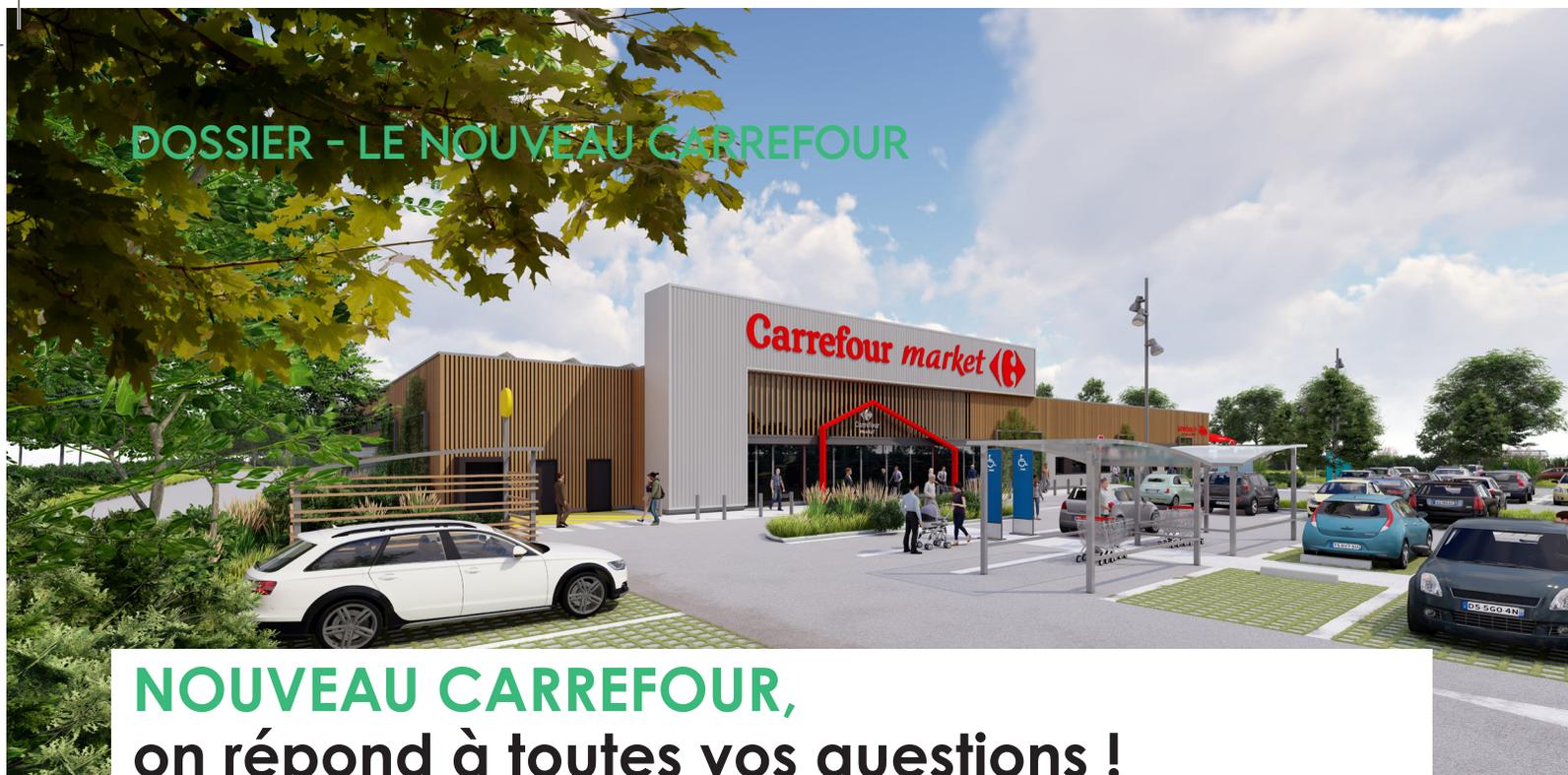
Au total, 58 logements seront livrés le 1^{er} juin. Parmi ses logements, on compte 32 logements sociaux classiques et 26 en béguinages de qualité et bien dimensionnés, tous gérés par le **baillieur social Terre**

d'Opale Habitat. La construction de cette résidence s'inscrit dans la politique de logement souhaitée par la majorité municipale depuis 2014. L'objectif poursuivi par votre municipalité est simple : **agir pour faciliter l'accès au logement**, notamment pour les jeunes actifs. Pour fluidifier le marché immobilier Marckois, 51 maisons en béguinage ont été construites en 10 ans, offrant

aux seniors la possibilité de vendre leur bien à de jeunes couples tout en restant à Marck. Les jeunes couples bénéficient aussi d'un coup de pouce financier du CCAS de la ville lors de leur primo-accession. La municipalité encourage aussi la construction dans les « fonds de jardin » pour optimiser l'espace en centre-ville.

Début de la construction de 78 nouveaux logements en cœur de ville

Prochainement, la résidence **Les Jardins d'Opale, comptant 78 logements locatifs** sociaux à destination des travailleurs, sera construite impasse Vauban. Les travaux ont débuté mi-mars. Les habitants du quartier, comme c'est le cas pour chaque nouvelle construction, ont été concertés et une réunion organisée. Ces logements, gérés par le bailleur Flandre Opale Habitat, sont destinés à des jeunes actifs. Alors qu'en 2014 la commune comptait 11% de logements sociaux, Marck en aura 20% fin 2026, atteignant l'objectif fixé par la loi et permettant d'échapper aux amendes.



NOUVEAU CARREFOUR, on répond à toutes vos questions !

1 Le contexte

Après 10 ans de mobilisation et grâce à la pugnacité des élus du conseil municipal, **un nouveau supermarché Carrefour, plus grand et plus moderne**, ouvrira ses portes rue Pascal, à proximité du garage Point S. Ce déménagement de Carrefour sera un vrai plus pour les Marckois et permettra la concrétisation d'autres projets améliorant l'attractivité et le cadre de vie des Marckois.

2 Quel sera la surface du magasin ?

Le nouveau Carrefour Market sera **d'une superficie de 2250 m² de surface de vente** (contre 1 100 m² aujourd'hui) et d'une surface totale (en comptant la réserve) de 4450 m² situés au coeur d'une nouvelle zone d'activité. Cette zone sera également composée

de trois enseignes de moyenne surface pour une superficie globale de 1230 m². Une enseigne de restauration rapide doit venir compléter l'entrée de zone. "Pour l'heure, nous sommes en phase de discussion, précise Christophe Bernard, gérant de la société Patrimonium, qui gère la promotion de zones commerciales et impliqué dans ce dossier depuis neuf ans. Les entreprises prennent des décisions lors des travaux de construction, pas avant. C'est commun à tous les dossiers d'aménagement".

Autre information importante : **une station-service sera implantée** à côté du supermarché avec un accueil des campings-cars pour la vidange des véhicules.

3 Quand est prévue l'ouverture ?

Le **16 mai** prochain, la **première pierre du bâtiment** sera posée en présence des élus

du conseil municipal. Ensuite, tout va s'accélérer. Après huit mois de travaux, **une cérémonie d'illumination de l'enseigne** sera organisée en février. Au cours de l'événement, Christophe Bernard remettra les clés officiellement à l'entreprise Carrefour qui se chargera de l'aménagement intérieur du magasin. L'ouverture du nouveau Carrefour est **prévue mi-mai 2026**.

4 Puis-je postuler pour y travailler ?

Le déménagement et l'agrandissement de Carrefour Market va entraîner **l'embauche de 12 emplois supplémentaires**. Au total, sur la zone, plus de 100 nouveaux emplois seront créés.

Vous souhaitez y postuler ? Un job dating sera organisé en septembre en mairie de Marck. Les candidats devront amener un CV et une lettre de motivation.



Paroles de Christophe Bernard "

Gérant de la société Patrimonium qui a pour vocation la promotion de zones commerciales

"En 2016, Carrefour m'a sollicité pour reprendre le dossier d'implantation après un refus à Marck et deux recours de deux enseignes concurrentes. J'ai vu le terrain et j'ai trouvé le positionnement très intéressant. Malgré les coups durs, les recours de concurrents à Carrefour, des refus de la CNAC, de la cour d'appel administrative, j'étais sûr de mon coup et ce succès, c'est aussi grâce à un travail sans relâche des élus du conseil municipal et du directeur général des services".

Que deviendra le site de l'ancien Carrefour ?

1 Un site dépollué

Le site qui sera laissé vacant par le magasin actuel est un enjeu capital pour l'évolution de la commune. Avant l'éclosion de plusieurs projets, **le site sera entièrement dépollué.**

2 De nouveaux logements

Afin de répondre aux besoins des travailleurs des nouvelles usines du Dunkerquois, la municipalité va entreprendre la **création de dizaines de logements dans la zone.** De nouveaux logements synonymes de nouveaux habitants, de nouvelles familles, de nouveaux élèves pour les écoles marckoises et donc de la poursuite du développement de Marck.

3 Une halte ferroviaire

Le déménagement et l'agrandissement de Carrefour va découler sur un grand projet de création d'une **halte ferroviaire adossé à un parking multimodal.** La SNCF a mené des études, tant de fréquentation que d'implantation, qui ont conclu à l'intérêt de cette halte, particulièrement utile en



raison de la création de nouvelles usines et de deux EPR à une dizaine de kilomètres de Marck.

4 Une ligne de bus interne

Comme annoncé lors des élections municipales, le SITAC a pris l'engagement de **créer une nouvelle ligne de bus interne** à Marck, desservant chaque heure tous les quartiers, dont le Fort-Vert et les Hemmes, à horaires fixes, et allant jusqu'au nouveau magasin Carrefour.



Découvrez le projet en vidéo en scannant le QR Code



Les chiffres clés

4 450 m²

de surface totale pour Carrefour

1 230 m²

de superficie totale des enseignes

+100

emplois supplémentaires au total

2026

ouverture du magasin

Paroles d'ÉLUS

Pierre-Henri Dumont

Adjoint aux grands projets



Après près de 10 ans d'efforts, de recours, de batailles administratives, nous avons enfin obtenu l'accord définitif pour le déménagement et l'agrandissement du magasin Carrefour, devenu trop exigu et inadapté aux besoins de notre commune. Notre abnégation et notre volonté de voir naître ce projet a payé ! D'ici quelques mois, nous serons en mesure de proposer de nouveaux services aux Marckois, tout en créant plus de 100 nouveaux emplois !

Ce qui est fait pour **VOTRE CADRE DE VIE**

Chaque printemps, le service environnement et cadre de vie s'active pour égayer les rues et sublimer les bâtiments. À l'approche de l'été, découvrez les coulisses du fleurissement communal et ses secrets de fabrication.

1 Des milliers de fleurs soignées de longues semaines

Chaque printemps, les agents du service environnement et cadre de vie se mobilisent pour fleurir et embellir Marck. Début avril, ils reçoivent des milliers de mini-mottes : cette année, plus de 7 000 plants (pétunias, cléomes, bégonias, nicotianas...) en provenance de Belgique. Cette solution, privilégiée pour des raisons économiques, permet de réduire la consommation d'énergie, l'achat et le semis de graines étant bien plus coûteux.

2 Où seront-elles plantées ?

Une fois arrivées à maturité, ces fleurs prendront place dans les jardinières, terre-pleins et massifs répartis à Marck-Centre, aux Hemmes-de-Marck, au Fort-Vert et sur le rond-point du Moulin. Pendant environ trois semaines, les agents planifient et organisent chaque plantation en tenant compte des variétés et de leurs spécificités.

3 Quand auront lieu les plantations ?

Les fleurs sont conservées jusqu'aux

Saints de glace afin d'éviter tout risque de gel. D'ici là, elles sont minutieusement surveillées et arrosées une fois par semaine avec de l'eau de pluie récupérée, une démarche écologique adoptée depuis plusieurs années.

4 Comment sont-elles préparées ?

Les mini-mottes sont rempotées dans des contenants plus grands avec un terreau enrichi d'un mélange à base de corne broyée. Elles grandissent ensuite sous serre ou dans les locaux des services techniques, où la température oscille entre 15 et 25°C l'après-midi, garantissant leur bon développement.

DES INVESTISSEMENTS pour votre cadre de vie

Afin de permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions pour embellir les espaces verts de la commune, la municipalité a acheté des nouveaux équipements spécialisés dédiés aux espaces verts et à la gestion différenciée. Le tondo bac permet de réaliser la fauche tardive. L'herbe fauchée est amenée au SEVADEC pour y être compostée et réutilisée dans nos massifs et distribuée aux habitants chaque année. Les copeaux générés par le broyeur permettent d'effectuer un paillage des massifs, ce qui contribue à limiter la pousse des adventices et à maintenir l'humidité dans le sol. Par l'acquisition de ce matériel, plus de quartiers pourront bénéficier d'un embellissement (prairies fleuries, gestion différenciée etc) compte tenu du gain de temps. Ce matériel a été co-financé par la ville de Marck, l'agglomération Grand Calais Terres & Mers et les fonds européens via le SYMPAC.



Qu'est-ce que LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

Depuis 2022, la municipalité applique la gestion différenciée pour préserver la biodiversité et favoriser un environnement plus naturel. **L'entretien des espaces verts est adapté** : les abords sont régulièrement tondu, tandis que le reste est **fauché une à deux fois par an, sans utilisation de produits phytosanitaires**. Cette approche permet à la faune et la flore locale de se développer harmonieusement. Les résultats sont déjà visibles, avec une biodiversité plus riche dans ces espaces, où de nombreuses espèces patrimoniales et protégées ont trouvé refuge. **Il ne s'agit pas d'un abandon de l'entretien, mais d'une méthode réfléchie** et respectueuse pour préserver l'environnement tout en améliorant le cadre de vie de tous les habitants. Pour accompagner cette transition, des animations sont proposées aux écoles et au grand public, et les agents municipaux sont formés à ces nouvelles pratiques. Des panneaux explicatifs, un récupérateur d'eau



de pluie et des aménagements **favorisant la faune** viendront compléter ces actions pour sensibiliser encore davantage la population. À terme, la plantation d'arbres, l'éco-pâturage et la gestion raisonnée des roselières

renforceront cet engagement durable. Avec ces initiatives, la municipalité agit concrètement pour une ville plus verte, plus vivante et plus respectueuse de la nature.

Marck maintient sa 3^{ème} fleur et reçoit les encouragements pour la 1^{ère} fois !

Il y a plusieurs mois, le jury du label villes et villages fleuris s'est rendu à Marck. Fin 2024, le verdict est tombé : **Marck maintient son label 3 fleurs** ! Le jury a félicité la municipalité pour la réhabilitation de l'étang des Dryades, l'extension des zones de gestion différenciée, le réaménagement du quartier des Hautes-Communes, la fin des jardinières suspendues, et l'étude sur la biodiversité menée avec le Conservatoire des espaces naturels, autour de la biodiversité à Marck.



Paroles d'ÉLUS "

Jean-Michel Taccoen
Adjoint à l'environnement



Depuis 2014, la municipalité s'attache à favoriser la biodiversité dans la commune. C'est dans cette optique que l'étang des Dryades a été réhabilité et inauguré il y a quelques jours. Depuis 10 ans, nous avons bien étendu les zones de gestion différenciée des espaces verts. En limitant la tonte des pelouses à une ou deux fois par an, l'idée est d'offrir un refuge aux insectes et de favoriser leur retour dans nos massifs floraux. Ces pratiques, rendues possibles grâce au travail des services techniques, permettent de préserver la faune locale tout en créant un cadre de vie plus naturel et respectueux de l'environnement.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

POLICE
MUNICIPALE

La municipalité lutte contre les nuisances sonores des cyclomotoristes

Depuis plusieurs mois, la municipalité a intensifié ses actions pour lutter contre les **nuisances sonores générées par les deux-roues motorisés**, notamment les motos et cyclomoteurs. Conscients de l'impact de ces bruits sur le quotidien des habitants, des opérations de contrôle routier sont régulièrement menées par la police municipale, en collaboration avec la police nationale. Ces contrôles visent principalement à vérifier **la conformité des véhicules, notamment des pots d'échappement** modifiés ou non conformes, sources importantes de bruit. Lors de ces opérations, plusieurs conducteurs ont été verbalisés pour des pots

d'échappement modifiés, et leurs véhicules ont été immobilisés. En parallèle, **des infractions concernant le non-port de gants homologués** ont également été relevées. La municipalité ne tolère aucun manquement à la réglementation et applique des sanctions fermes pour assurer la tranquillité publique. En plus de ces contrôles, **des opérations ciblées ont permis d'interpeller des conducteurs** responsables d'incivilités routières, notamment dans des cas de motos volées. Ces actions, renforcées par des campagnes de sensibilisation, montrent l'engagement de la municipalité pour un cadre de vie plus calme et respectueux de l'environnement.



+300

contrôles routiers sont réalisés chaque année par la police municipale

Les CE2 Marckois passent leur permis piéton



Au cours du mois de novembre, deux agents de la police municipale, accompagnés de Dimitri Louvet, conseiller municipal délégué à la sécurité, ont **sensibilisé les élèves de CE2 de toutes les écoles** marckoises à la sécurité routière. Après des interventions de leurs professeurs et le passage de l'examen, ils ont reçu leur permis piétons et quelques goodies à l'effigie de la ville de Marck. L'objectif de cette opération? **Responsabiliser les enfants** en leur faisant prendre conscience des dangers sur les routes afin qu'ils adoptent les bons réflexes.

Une barrière installée **CONTRE LES PASSEURS**

Il y a quelques jours, une barrière a été installée à la Rampe Paul, au croisement avec la rue Robelin. L'objectif est d'empêcher les passeurs de rejoindre la plage des Hemmes-de-Marck, on vous explique tout.



Fin mars, une barrière a été installée à l'entrée de la Rampe Paul, au croisement avec la rue Robelin, afin **de limiter les départs de small boat depuis la plage** des Hemmes-de-Marck, les passeurs y déposant régulièrement du matériel nautique destiné aux traversées de la Manche. Un dispositif similaire a également été mis en place sur la digue Taaf, à la frontière entre Marck et Calais, **renforçant ainsi la sécurisation du secteur**. Conformément au bail entre l'État et l'Association de Chasse Maritime du Calais, permettant l'usage du domaine public

maritime et à la demande de la préfecture du Pas-de-Calais, **seules les personnes autorisées, comme les services de secours** et les usagers du domaine maritime enregistrés, pourront y accéder. **Entièrement financée par des fonds britanniques à hauteur de 160 000€**, l'installation de cette barrière s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre l'immigration clandestine et de préservation de la tranquillité des habitants, en complément des caméras de vidéoprotection déjà installées.

Des enrochements posés

Des enrochements ont été posés aux abords de la barrière et le fossé sera refaçonné afin d'éviter aux passeurs de passer à travers champ.

Paroles d'ÉLUS ”



Dimitri Louvet
conseiller municipal
délégué à la sécurité,
au handicap et au
risque nucléaire

La sécurité des Marckois est au cœur de notre action. Lors de nos échanges réguliers, vous partagez vos préoccupations et nous agissons au quotidien pour y répondre. Présents chaque jour sur le terrain, notamment près des écoles, nous menons des actions de prévention et de contrôle. Patrouilles, sensibilisation et contrôles de vitesse s'accompagnent d'opérations conjointes avec la police nationale. Ensemble, nous agissons contre les incivilités routières, les nuisances des cyclomoteurs et les dépôts sauvages, en apportant des réponses concrètes aux préoccupations des habitants.

Ce qui est fait pour votre sécurité

117

opérations tranquillité vacances

5

nombre de policiers municipaux

305

points fixes devant les écoles

37

réquisitions de visionnage des images de vidéoprotection

EDUCATION - JEUNESSE

Des rires et (surtout) des chocolats pour **FÊTER PAQUES**



Le 21 avril, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé **la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques à la Ferme des Aigrettes**, un événement très attendu par les familles. De nombreux jeunes Marckois ont répondu présents et se sont rendus sur place pour participer à cette chasse gourmande, où des centaines d'œufs en chocolat étaient cachés un peu partout. Cette année, pour plus de sécurité, et de respect, plusieurs parcours ont été mis en place selon les âges. Ainsi, chacun a pu ramasser ses œufs en toute tranquillité ! Pour rendre cet événement encore plus spécial, ils ont pu **découvrir le parcours d'orientation, un projet imaginé par Yohann Pruvost** et proposé dans le cadre du budget participatif. Un moment convivial et festif qui a ravi aussi bien les petits que les grands !



Deux motions des élus contre des fermetures de classes

Début mars, les élus ont appris les éventuelles fermetures de deux classes sur la commune : une à l'école de l'Aéroport et une autre à l'école des Hautes-Communes. Immédiatement, les élus du conseil municipal ont eu **des échanges avec les directrices, les parents d'élèves et les enseignants** pour leur apporter leur soutien face à la situation. Ensemble, ils ont longuement échangé sur la stratégie à adopter pour éviter

ces fermetures. Le 10 mars, le conseil municipal a voté à l'unanimité **deux motions contre la fermeture de ses deux classes**. Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) a été informé par courrier de cette opposition à la fermeture des deux classes. À noter que la première version de la carte scolaire **prévoyait la fermeture de cinq classes à Marck**, fermetures empêchées grâce à l'intervention des élus.



L'été s'annonce chargé pour LES JEUNES MARCKOIS

Chaque été, le service jeunesse et éducation propose un programme varié et de qualité pour les enfants pris en charge à l'accueil de loisirs. Il y en aura cette année encore pour tous les goûts !



Accueil de loisirs d'été

Du 7 juillet au 22 août 2025

Pour les enfants et ados de 3 à 15 ans

Dès 15,50 € la semaine

Possibilité de ramassage en bus, garderie

Journées à thèmes

Veillées avec barbecue

Spectacle de fin de session

Grands jeux, sorties, activités manuelles...

Inscriptions sur le portail famille du 1^{er} avril au 22 juin 2025

Informations : jeunesse@ville-marck.fr
03.21.46.22.22

Retrouvez la ville de Marck : www.ville-marck.fr

Afin d'offrir aux jeunes Marckois un été inoubliable, le service jeunesse a préparé un programme riche et varié à l'accueil de loisirs ! **Du lundi 7 juillet au vendredi 23 août**, les enfants pourront profiter de sept semaines d'activités : grands jeux, sorties, ateliers créatifs et bien plus encore. Encadrés par une équipe de plus de 60 animateurs qualifiés, **jusqu'à 300 enfants par semaine** pourront s'amuser et s'épanouir dans un cadre sécurisé, de 9h à 17h. Une garderie est également proposée de 7h45 à 9h et de 17h à 18h, avec un transport gratuit possible. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 juin sur le portail famille. Ne tardez pas à réserver une place !

Tout au long de l'année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organise des événements festifs pour rassembler et divertir les jeunes Marckois. En avril, ils ont orchestré avec succès la **2^{ème} édition de la Fête du Chien**, comprenant l'élection du plus beau chien ainsi qu'une balade et un goûter. Prochain rendez-vous : le 2 juillet, avec la **18^{ème} édition de la Boum du CMJ** ! De 19h à 21h, le complexe Hubert Seban vibrera au rythme de la fête. Infos et inscriptions sur www.ville-marck.fr.

LA BOUM

du Conseil municipal des Jeunes

MERCREDI 2 JUILLET

De 19h à 21h

Réservations : www.ville-marck.fr

Retrouvez la ville de Marck : www.ville-marck.fr

600

enfants seront pris en charge à l'accueil de loisirs d'été.



Fin février, **une cinquantaine d'élèves de CM2 de Marck** ont eu la chance de partir en séjour à la montagne, au cœur des Alpes. Au programme : raquettes, ski, excursions et des soirées animées par des encadrants diplômés, le tout dans une ambiance conviviale. Cet été, **48 Marckois âgés de 13 à 15 ans** pourront partir à Malgrat De Mar en Espagne du 8 au 21 juillet, entre Barcelone et Gérone.

TRAVAUX

Point sur **LES TRAVAUX** de ces derniers mois

Récemment, la municipalité a effectué de nombreux travaux. On vous détaille tous ces projets mais aussi les chantiers prévus en 2025.

Le quartier Chardonnerets terminé et inauguré



Fin 2024, les rues des Pinsons, des Fauvettes et l'allée des Chardonnerets ont bénéficié d'importants travaux de rénovation. Les trottoirs, les bordures et la chaussée ont été entièrement réhabilités. Une entreprise a procédé à l'enfouissement des réseaux et à l'installation de candélabres LED, moins énergivore. Ce chantier a contribué à l'amélioration du cadre de vie des riverains, en prenant en compte leurs attentes exprimées lors d'une réunion publique.

Une réunion de concertation pour le futur de la rue Robelin



En mars, les élus du conseil municipal et la représentante d'un bureau d'étude ont présenté aux habitants des Hemmes-de-Marck l'étude autour de la réhabilitation de la rue Robelin. Chacun a pu donner son avis sur le projet pour la rue. Une prochaine rencontre pour définir le projet sera bientôt organisée.

Remplacement de l'éclairage public



Comme promis lors des élections municipales, la municipalité continue de remplacer tous les lampadaires énergivores par de l'éclairage LED. **En 2025, l'ensemble des lampadaires "boules" sera changé.** 350 lampadaires seront ainsi remplacés dans les semaines à venir. D'ici 2028, l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera en LED.

Paroles d'ÉLUS "

Fabrice Martin

Adjointe aux travaux



Tout au long de l'année, les agents des services techniques veillent à l'entretien des voiries et des bâtiments communaux. En 2025, la municipalité poursuivra ces efforts en rénovant les infrastructures publiques, aussi bien en milieu urbain que rural. Avec pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants, nous continuerons également la modernisation des quartiers et la mise en valeur de notre patrimoine communal.

La toiture du module 2 refaite



Pour le bien-être et la sécurité des associations et enfants accueillis au centre de loisirs, la toiture du module 2 du stade Jean-Claude Agneray sera totalement rénovée juste avant l'été.

Zoom sur vos NOUVEAUX COMMERÇANTS

En l'espace de quelques mois, six nouveaux commerçants ont ouvert leur établissement à Marck. Focus sur ces professionnels qui n'attendent que vous !

Ludo Service et Mel Service



En octobre, Ludovic Hyart a créé son entreprise de service à la personne. Aide pour se déplacer, faire les courses, etc. : il se propose de venir en aide aux personnes. Tél : 06 59 91 93 36. Sa conjointe, Mélissa Wlieghe a créé son entreprise de services d'aide à domicile. Tél : 07 60 81 44 82.

Découvrez la Friperie d'Angie



Le 7 novembre, une friperie a ouvert ses portes au 568 avenue de Calais. La Friperie d'Angie propose une sélection de vêtements d'occasion. Une bonne manière de faire des achats éco-responsables. Tél : 07 68 41 13 91.

Weecars revend vos voitures



Le 18 février, une agence WeeCars a ouvert ses portes à Marck, rue Pascal. Weecars propose un service de revente de votre véhicule d'occasion avec une estimation gratuite en 30 minutes, des photos de qualité et une diffusion massive sur toutes les plateformes de vente.

La Friterie Chez Loïc



Depuis quelques semaines, une nouvelle friterie baptisée "Chez Loïc" a ouvert ses portes au 143 de l'avenue François Mitterrand. Vous pourrez y retrouver des sandwiches, des américains, des faluches et même des croques monsieur.

Une nouvelle esthéticienne



Kelly Milon, prothésiste ongulaire et technicienne en extensions de cils, vous reçoit à son domicile, au 379 rue du 28 septembre, et peut se déplacer selon les besoins. Infos : 06 58 93 11 81 ou via kellymilon62@gmail.com.

Une nouvelle laverie automatique



En décembre, Yannick Soffys a ouvert une laverie automatique au 194 avenue de Calais. L'établissement est ouvert tous les jours de 7h à 20h. En cas de problème, vous pouvez le contacter par mail à contact@laverie-automatique-calais.fr.

Retour sur la 2^{ème} rencontre des commerçants

Le 3 mars, une cinquantaine de commerçants ont participé à la 2^{ème} édition de la rencontre des commerçants à la ferme des aigrettes. Après une présentation des projets de l'année 2025 de Madame le Maire, Corinne Noël et Véronique Dumont-Deseigne, adjointe à la vie économique, les professionnels ont pu échanger autour de leur quotidien. Tous ont pu partager un verre de l'amitié avec les élus du conseil municipal. On ne le dira jamais assez : **Consommons local, consommons Marckois !**



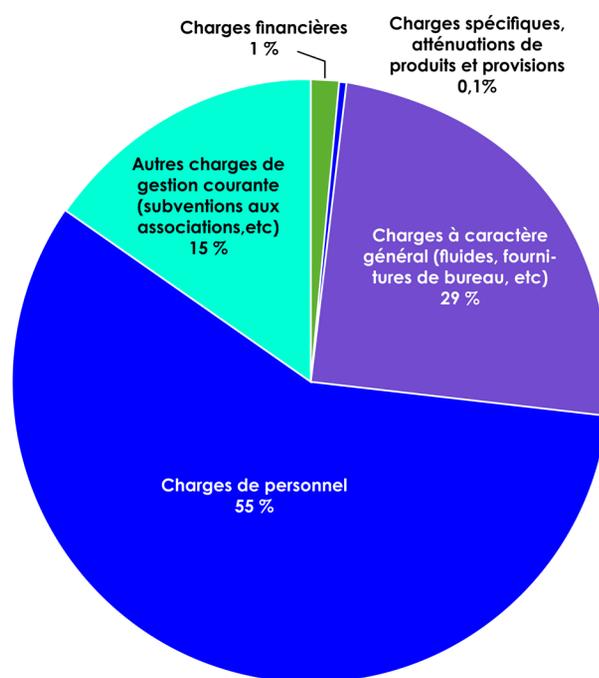
UN BUDGET RIGOUREUX ET AMBITIEUX

Comme toutes les communes de France, la ville de Marck a dû voter son budget au début du printemps, ce qui s'est fait sans aucune voix contre au sein du Conseil Municipal. En 2025, le budget total s'élève à 16.5 millions d'euros, répartis entre fonctionnement remboursement de la dette et investissement. Ce budget est inférieur de 30% aux budgets moyens des villes françaises de même taille, en raison principalement d'un potentiel fiscal des habitants largement inférieur à la moyenne nationale. Cela implique donc d'être extrêmement rigoureux dans la gestion communale afin de vous proposer des services publics de qualité et de continuer à investir pour l'avenir de nos enfants. Le budget est financé par les impôts locaux, les dotations de l'État, les recettes des services municipaux et les subventions des partenaires.

12,1 MILLIONS D'€ DE FONCTIONNEMENT EN 2025

Les dépenses de fonctionnement constituent dans chaque mairie le principal poste de dépenses. Ce budget permet de financer le bon fonctionnement des services à la population, en particulier le salaire des 166 agents municipaux, mais aussi l'énergie et l'eau, les consommables (repas dans les écoles par exemple) ou encore le remboursement des intérêts de la dette. Le budget de fonctionnement est donc particulièrement sensible aux aléas (explosion du coût de l'énergie) ou aux décisions supra-municipales (augmentation de 5% des salaires de tous les agents de la fonction publique territoriale décidée par l'Etat). Le budget non absorbé par les dépenses de fonctionnement est alloué à l'investissement de nouveaux équipements dans la commune. Il est donc absolument primordial de maintenir les dépenses de fonctionnement et de limiter le recours à l'emprunt pour continuer à pouvoir investir pour l'avenir de Marck.

Les dépenses de fonctionnement en 2025



Quels investissements en 2025 ?

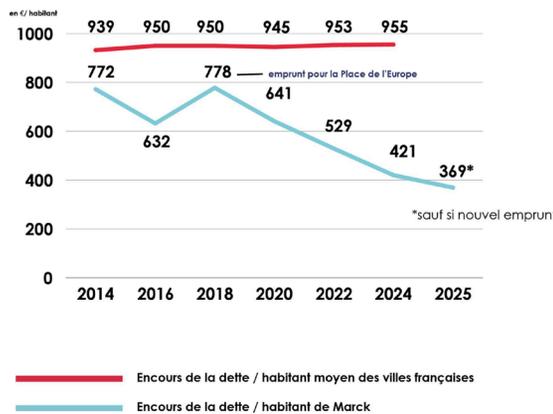


4,3 MILLIONS D'€ D'INVESTISSEMENT EN 2025

Grâce à une gestion rigoureuse et une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, la ville pourra investir 4.5 millions € pour embellir la commune cette année. Une partie des dépenses d'investissements permettra de rembourser le capital de la dette.

UNE DETTE PAR HABITANT EXEMPLAIRE

En 10 ans, la dette par Marckois est passé de 772 € à 369 €, soit une baisse de 53%. Une dette maîtrisée permet de garder des marges de manœuvre tant en fonctionnement qu'en investissement. Avec une dette par habitant 2 fois moins élevée que dans les communes de même taille, la municipalité a préparé le budget de la ville à absorber un futur emprunt pour construire une médiathèque, sans menacer l'équilibre financier de la collectivité.



10 MILLIONS D'€ DE POUVOIR D'ACHAT EN PLUS POUR LES MARCKOIS DEPUIS 2014

41,45 %

Taxe foncière à Marck, inchangée depuis 2020

51 %

Taxe foncière moyenne des villes du Pas-de-Calais

52,53 %

Taxe foncière moyenne pour les communes françaises de 10 à 20 000 habitants

En 2025, la commune a décidé de maintenir le taux communal de la taxe foncière bâtie à 41,45%, comme elle s'y était engagée lors des élections municipales de 2020, après avoir baissé ces taux d'impôts locaux de 10% entre 2014 et 2020. Afin de ne pas faire peser sur les loyers Marckois une trop forte imposition, le choix a été fait par la municipalité de maintenir des taux largement inférieurs aux communes du Pas-de-Calais et aux communes françaises de même taille. Cette volonté de la municipalité de préservation du pouvoir d'achat des Marckois représente un « manque à gagner » de 900 000€ pour la ville. Depuis 2024, ce sont donc 10 millions € de pouvoir d'achat qui ont été rendus aux Marckois !

Paroles d'ÉLUS



Raymond Lefebvre, adjoint aux finances

Depuis dix ans, la municipalité s'engage à développer des services publics de qualité et à mener des projets ambitieux, tout en préservant l'équilibre budgétaire. En 2025, malgré l'inflation poussant de nombreuses communes à augmenter les impôts, nous avons conçu un budget solide et maîtrisé. Cette année verra la

rénovation de plusieurs kilomètres de voiries urbaines et rurales ainsi que la modernisation des bâtiments communaux. Des études d'expertise permettront également de lancer des projets d'envergure, comme la réfection de la rue Robelin. Ces investissements viendront renforcer les services publics et améliorer durablement le cadre de vie des Marckois.

Deux motions contre la fermeture de deux classes

La municipalité a voté deux motions contre la fermeture d'une classe de l'école des Hautes-Communes et d'une autre à l'école élémentaire de l'Aéroport souhaitées par le directeur académique de l'Éducation nationale. Ces fermetures risquent d'augmenter les effectifs par classe.

Subvention pour la participation de l'école de l'Aéroport à un concours

L'école de l'Aéroport a choisi de participer au concours des écoles fleuries. Pour accompagner cette initiative, les services techniques de la ville vont installer des jardins potagers au sein de l'école. Pour soutenir ce projet, la municipalité attribue une subvention de 2 000 € à l'école.

450 000 euros de subventions alloués aux associations

En 2025, plus de 468 000 € seront attribués pour accompagner leurs projets, organiser des compétitions et dynamiser la vie locale, soit une hausse de 5% par rapport à 2024 ! Ces aides s'ajoutent aux investissements pour la rénovation et l'entretien des infrastructures sportives et culturelles.

Marck adhère à la centrale d'achat de la CANUT

Afin de bénéficier des meilleurs tarifs pour les services de vidéoprotection et de télécommunications, la ville de Marck a décidé d'adhérer à la centrale d'achat de la CANUT, un dispositif pour mutualiser les achats entre les collectivités.

La ville de Marck approuve son PLH intercommunal

Le Plan Local d'Habitat présente les actions à mettre en œuvre au cours des six prochaines années pour développer le Calaisis. Pour rendre Marck encore plus attractive, le PLH intercommunal prévoit la construction de nouveaux logements pour répondre aux besoins des travailleurs des nouvelles usines du Dunkerquois et atteindre les 20% de logements sociaux exigés par l'État. La priorité de la municipalité est de permettre à chacun, et notamment aux jeunes actifs, de se loger à Marck.

AGENDA

Ce qui vous attend prochainement, à ne pas manquer !

MAI

Vendredi 16 :
Spectacle **Les Chorégies des collèges** au complexe Hubert Seban à 20h.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Vendredi 24 :
Marché nocturne sur la place de l'Europe dès 17h. Vous avez rendez-vous avec 54 commerçants et des concerts !



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Retrouvez toutes les informations sur la programmation de la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

JUIN

Vendredi 6 :
Marck Attack Festival - à 19h sur la Place de l'Europe. Line up - The North Project, Romain Garcia, Upsilon. DJ set, show son et lumière.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Samedi 14 au 17 juin :
Ducasse sur la Place de l'Europe - du 14 au 17 juin.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Vendredi 21 :
Fête de l'Été de 14h à 19h sur la Place de l'Europe



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

JUILLET

Vendredi 4 :
Marck lance l'été avec la Folie des années 80. Concert à 19h sur la Place de l'Europe avec Jean-Pierre Mader, Cookie Dingler, Début de soirée et Patrick Hernandez.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Samedi 9 :
Water Party sur la Place de l'Europe - de 14h à 19h.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

Dimanche 13 :
Festivités de la Fête nationale - 19h - bal des pompiers, 23h - feu d'artifice au stade Jean-Claude Agneray.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



Bientôt la 1^{ère} édition de Marck Attack Festival, UNE PRÉVENTE POUR LES MARCKOIS

Quelle programmation ?

Depuis 2014, la municipalité s'engage à offrir une programmation festive et culturelle de qualité, tout en cherchant à innover. Le 6 juin prochain, la ville de Marck proposera la **première édition du Marck Attack Festival de 17h à 2h** sur la Place de l'Europe. Au programme de ce concert électro-house totalement gratuit : des artistes en pleine ascension sur la scène française, à la renommée nationale, comme **Upsilon** (classé n°1 sur les radios NRJ et Fun Radio) et **Romain Garcia** ; mais aussi des talents de renommée internationale, comme **Charles B**, suivi par 700 000 personnes sur les réseaux sociaux et se produisant dans le monde entier, notamment au Tomorrowland, le plus grand festival électro du monde.

Un concert, mais pas seulement !

Afin de faire vivre une soirée inoubliable aux Marckois, la municipalité va mettre sur pied un "mini-village" composé de **stands où ils pourront se faire maquiller**, gagner des cadeaux, et se procurer des produits dérivés estampillés Marck Attack Festival. Ils pourront dans la zone restauration **manger des burgers, des frites, des gaufres, des friandises** mais aussi boire des bières de la région, des soft auprès du Comité des Fêtes et du Bistrot de la Place.

Un événement solidaire

Depuis 2024, Marck est "**ville ambassadrice du don d'organes**". Lors du festival, une partie des bénéfices issus des maquillages réalisés sur place, seront redistribués au collectif Greffe+.

Priorité aux 1000 premiers Marckois

Afin de permettre aux Marckois en priorité d'assister à l'événement, à la jauge maximale de 3 000 personnes, **la ville de Marck va distribuer à 1 000 Marckois un bracelet de couleur** estampillé Marck Attack Festival. Ce bracelet leur permettra d'accéder au festival sans crainte.

Attention, ces bracelets seront à récupérer le samedi 24 mai 2025 dès 17h sur la Place de l'Europe lors du marché nocturne.

Des membres de l'organisation du festival seront présents pour vérifier l'identité de chacun. Pour justifier de votre domiciliation à Marck, vous devrez impérativement vous munir d'un justificatif de domicile. **Vous voulez tout savoir du festival ?** Rendez-vous les réseaux sociaux de Marck Attack Festival (Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn).

Tu veux rejoindre la team Marck Attack, deviens bénévole !

Vous le savez, nous voulons mettre les petits plats dans les grands pour la 1^{ère} édition du Marck Attack Festival ! Pour y parvenir, on a besoin de bénévoles pour rejoindre le staff du festival. Si tu cherches une team sympa et que t'es disponible le 6 juin de 15h au 7 juin à 2h, envoie-nous un mail à marckattackfestival@gmail.com.

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Fiscalité locale : engagement pris, promesse tenue !

Madame, Monsieur,

Chères Marckoises, chers Marckois,

En 2020, nous vous promettons de ne pas augmenter le taux communal de vos impôts locaux pour la durée du mandat, après l'avoir diminué de 10% lors du mandat précédent.

Alors que nous venons de voter le dernier budget de cette mandature, nous avons tenu notre engagement : en 2026, comme lors des années précédentes, le taux communal de la taxe foncière restera identique.

Cette stabilité fiscale n'allait pas de soi, tant le mandat 2020-2026 a été percuté par des événements imprévisibles - crise sanitaire, explosion des coûts de l'énergie, hyper inflation, hausse du point d'indice des agents, baisse des dotations de l'Etat... - qui auraient largement pu faire dérailler le budget communal. D'ailleurs, de très nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter leurs impôts locaux pour faire face à l'explosion des coûts.

Tel n'a pas été notre choix à Marck : grâce à notre gestion rigoureuse depuis 2014, nous avons su passer la tempête budgétaire tout en maintenant un haut niveau de service public et un nombre important d'investissements nouveaux sur la commune.

Avec un taux de taxe foncière inférieur de 25% à la moyenne des villes du département et des villes françaises de même taille, Marck fait figure d'exemple. Si nous étions alignés sur ces moyennes, les Marckois paieraient environ 1 million d'euros d'impôts supplémentaires chaque année. Depuis 10 ans, ce sont donc près de 10 millions d'euros qui vous ont été rendus, grâce à notre bonne gestion et à notre choix stratégique de ne pas alourdir inutilement la charge de la dette.

A Marck, nous tenons nos promesses et nous nous battons pour votre pouvoir d'achat !

Fidèlement

Pierre-Henri Dumont
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Le budget primitif 2025 est voté, malgré le contexte national économique et politique complexe et le maintien des taux d'imposition des taxes locales, nous nous sommes abstenus.

Nous aurions aimé voir un programme d'investissement plus ambitieux en inscrivant le projet de création d'une médiatique qui fait cruellement défaut à notre commune et la rénovation de la maison de quartier Patrick Boulay dont les travaux vont être retardés.

Une commune qui n'investit pas est une commune qui n'avance pas ...

La majorité municipale poursuit le désendettement de la commune en contractant seulement un emprunt de 800 000 Euros en 2025, trop faible selon nous pour pouvoir financer les investissements à prévoir.

William Bouchel, Céline Bouchel, Sabrina Ben.

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.



AU BOUQUET PARFUMÉ

664 Avenue de Calais,

62730 Marck

03.21.96.16.17



115 rue Pascal - Marck

Du Lundi au Vendredi :

9h 12h / 14h 19h

Samedi : 9h 19h

Dimanche : 9h 13h

Livraison gratuite sur
Marck et ses environs

fleurstoutescouleurs62730@gmail.com

06
JUN
17H - 02H



MARCK MAATTACK

UPSILONE
CHARLES B
ROMAIN GARCIA
THE NORTH PROJECT
ROZÉLIO • SIMON SAYS • LMBD • LAREG B2B DML

GRATUIT - PLACE DE L'EUROPE - MARCK (62)

FOOD TRUCK • BAR
VILLAGE • MAQUILLAGE

DJ SET • CONCERT
PYROTECHNIE • FX SHOW

@marckattackfestival    

